

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Schweizerische Bauzeitung**

Band (Jahr): **95/96 (1930)**

Heft 2

PDF erstellt am: **20.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Gruppenbild von der Generalversammlung der G.E.P. in Paris, nach Schluss der Sitzung am 29. September 1929.

Die im Protokoll erwähnten Personen: 1 Quästor Dr. Grossmann; 2 Sekretärin Frl. F. Geiser; 3 Ehrenmitglied Dr. Guillaume; 4 Ehrenmitglied E. Bitterli; Minister Dr. Dunant; 6 neuer Präsident H. Naville; 7 alt Präsident O. Pflighard; 8 Generalsekretär C. Jegher; 9 Schulratspräsident Prof. Dr. Rohn; 10 Prof. Dr. Wyssling.

getretenen Erfordernissen nach neuen Richtlinien bestimmen. Die sehr interessanten Ausführungen fanden ihren Ausklang in dem Wunsche, dass wir stets die nötigen tatkräftigen Behörden finden, die unbekümmert um Nebeneinflüsse eine zielbewusste Entwicklung der Städte zu sichern wissen.

Der Präsident erwähnte in einem Schlusswort die glückliche Lage der Schweiz, die keine Millionenstädte besitzt und deshalb vor Aufgaben steht, die besser zu meistern sind als Probleme im Ausland. Er wünschte Herrn Prof. Bernoulli aus Anlass seines Rücktritts von der Redaktion des „Werk“ alles Gute für den künftigen Lebensweg.

Der Aktuar: E. Wirth.

G.E.P. Gesellschaft Ehemaliger Studierender der Eidgen. Techn. Hochschule.

Protokoll der Generalversammlung vom 29. September 1929
(Schluss von Seite 336, Band 94.)

Als letzter Redner ergreift der Schulratspräsident, Herr Prof. Dr. A. Rohn, das Wort zu folgender Ansprache:

Je m'acquiesce de l'agréable tâche de vous transmettre en premier lieu les salutations du Département fédéral de l'Intérieur auquel est rattaché l'E.P.F., en particulier de son chef M. le Conseiller fédéral Pilet-Golaz qui s'intéresse très vivement aux destinées de notre Ecole. Je vous apporte de même les salutations très cordiales du Conseil de l'E.P.F., à qui incombe en premier lieu comme vous le savez la responsabilité de la bonne marche et du développement de cette Ecole dont vous êtes, vous Messieurs et chers Collègues, par vos études et vos travaux, les éloquents portedrapeau tant en Suisse qu'à l'Étranger.

C'est toujours pour le président du Conseil de l'E.P.F. une grande joie de se trouver au milieu de la nombreuse et fidèle cohorte d'anciens élèves et amis de cette Ecole.

L'E.P.F. ne peut remplir son rôle et les tâches diverses qu'elle s'est données que par ses ressortissants; elle est donc fière à juste titre de constater tous les deux ans lors des réunions de votre, de notre Société combien les liens entre vous et notre Ecole sont restés solides et vivants. Nous remercions les dirigeants de votre Société de perpétuer ces traditions et de continuer un peu dans tous les pays du monde à développer les liens d'amitié et de travail créés sur les bancs des auditoires, dans les salles de dessin et les laboratoires du vieux „Poly“, comme nous continuons à l'appeler entre nous.

Si j'éprouve, cette seconde fois depuis que j'ai mission de représenter le Conseil de l'E.P.F., le même plaisir qu'il y a deux ans à me retrouver au milieu de vous, ce plaisir est toutefois particulièrement profond aujourd'hui, parce que vos assises, transportées à l'étranger, ont de ce fait pris une ampleur spéciale. Je me hâte de relever le fait que votre Société n'a sauf erreur réuni ses membres que trois fois à l'étranger et ces trois fois à Paris.

J'eus moi-même l'occasion d'assister, il y a 29 ans, à la seconde de ces trois réunions tenues en France. Je venais de quitter notre Ecole et ce fut la première assemblée générale de votre Société à laquelle je pris part comme jeune ingénieur. Elle a laissé

en moi dès le début de ma carrière un souvenir ineffaçable de la force des liens unissant nos anciens élèves, jeunes et vieux, entre eux et à l'Ecole. Tous ceux qui vinrent alors à Paris, en tant qu'ils sont encore des nôtres, ne demandaient qu'à récidiver et furent heureux d'apprendre que votre Société allait siéger une fois encore dans cette belle cité. Nous avons du reste la grande joie d'avoir parmi nous des membres qui participèrent déjà à la première réunion de Paris en 1889.

N'est ce pas dire que des liens tout particuliers lient votre Société et notre E.P.F. à la France, dont l'idéal de liberté et de paix est si complètement le nôtre.

Nous voudrions dire aussi un mot d'affection aux jeunes Français qui sont venus étudier chez nous, qui nous ont apporté leur vibrante jeunesse, et qui finissaient toujours par conquérir notre sympathie à laquelle nous ne pouvions mettre en parallèle que la „Gründlichkeit“ de nos buts et de nos intentions d'éducation scientifique et pratique. Espérons que nous les reverrons bientôt plus nombreux sur nos bancs, ces Jeunes de ce pays, qui avec nos compatriotes établis en France formeront, nous l'espérons, un groupe toujours plus nombreux d'Anciens de l'E.P.F. en France.

En janvier dernier j'ai eu la satisfaction de pouvoir assister à une réunion du groupement français de votre Société qui comprend plus du dixième de l'effectif total de vos membres. Plus d'une centaine d'Anciens, dont quelques-uns venus de fort loin, s'étaient réunis pour une seule soirée sous le drapeau de l'E.P.F. et sous la présidence d'honneur d'un ministre de France et du si dévoué ministre de Suisse à Paris que nous avons le grand plaisir de voir au milieu de nous aujourd'hui. Je remercie tout spécialement les dirigeants de ce groupement si vivant des Anciens en France, M. Lucas, son distingué président et M. Bénit, son infatigable collaborateur — et tous les autres — je les félicite du succès de cette troisième assemblée de Paris, digne émule des précédentes.

*

Mes chers Collègues,

Lors de cette réunion de janvier dernier, dont je viens d'évoquer le souvenir, j'avais dit à nos amis de Paris que je ferais à l'Assemblée générale d'automne quelques remarques au sujet du développement récent de l'E.P.F. Permettez moi d'aborder ce sujet très brièvement.

La grande période des constructions nouvelles — comme nous l'appelons — s'est terminée il y a cinq ans environ. Durant une décennie la Confédération suisse, dont les organes ont témoigné de tous temps la plus grande bienveillance à sa haute Ecole, avait dépensé environ 22 millions de francs-or pour doter l'Ecole de vastes édifices où l'air et la lumière entrent à grands flots. L'E.P.F. dispose actuellement de neuf bâtiments principaux dont vous trouverez le détail dans le plan annexé à l'Annuaire publié par le groupe français de notre Société à l'occasion de cette assemblée.

Cette tâche des grandes constructions une fois terminée, nous estimons que tous les efforts des dirigeants actuels de l'Ecole doivent se concentrer sur l'intensification de la vie scientifique et de l'esprit de recherche, car la valeur d'une haute école réside de

plus en plus dans ses laboratoires et dans l'influence qu'ils peuvent exercer sur le développement économique du pays.

Avant toutefois de songer à cette tâche il a fallu régler de façon aussi satisfaisante que le permet notre modeste démocratie les conditions de travail et de repos de nos professeurs, de façon à ce qu'ils puissent se vouer avec satisfaction à leur mission. Les ordonnances fédérales de 1926 et 1927 ont introduit de sérieux avantages. Une conséquence indirecte de ces ordonnances a été une très grande mutation dans le corps enseignant. Nous avons eu en trois ans à préparer la nomination de 27 nouveaux professeurs.

*

Cette base essentielle de l'activité d'une haute Ecole étant assurée, le Conseil de l'E.P.F. s'est attaché ainsi que je viens de le dire à développer ses instituts et laboratoires de recherches scientifiques. Permettez moi dans ce sens de citer quelques-unes des dernières créations de l'E.P.F. ainsi que celles en voie de réalisation.

Le laboratoire de recherches hydrauliques, dans le domaine du génie civil, qui va ouvrir ses portes le mois prochain, a nécessité une dépense de 1,2 millions de francs-or, dont 450 000 frs. offerts par l'industrie suisse. Cet institut est appelé à rendre de grands services à notre pays, dont les eaux descendant de ses hauteurs sont à la fois l'une de ses seules richesses naturelles et son grand ennemi lorsqu'elles ravinent ses vallées.

Au printemps dernier les Chambres fédérales ont approuvé l'érection d'une centrale de chauffage à distance qui sera développée ultérieurement à l'aide d'une chaudière à très haute pression et d'une turbine à vapeur en une usine calorifique de production d'énergie électrique, destinée à faire partie des nouveaux laboratoires de mécanique de l'Ecole. La première étape de cette centrale, en voie d'exécution, est dévisée à 2 millions de francs-or environ.

Ces jours-ci les Chambres fédérales s'occupent de l'agrandissement des laboratoires de physique et d'électrotechnique. Il s'agit surtout de permettre des travaux de recherche en physique théorique et dans le domaine de l'électrotechnique, en particulier dans celui des courants à haute tension et à haute fréquence. A côté des chaires de physique expérimentale et théorique il est aussi prévu à brève échéance la création d'une chaire de physique technique appelée à coordonner les efforts des théoriciens et des ingénieurs. Cet agrandissement des laboratoires de physique et d'électrotechnique est évalué à 1,3 millions de francs-or, sans compter les prestations très généreuses que l'industrie suisse se propose de mettre à notre disposition.

Nous préparons en ce moment un message pour l'agrandissement considérable du laboratoire de mécanique. Il s'agit, à côté de nouvelles salles d'exercice, d'installer dans de vastes halls les machines hydrauliques et calorifiques, turbines à vapeur et moteurs Diesel des types nouveaux permettant aux étudiants de se former aux travaux de mesure et de recherches. Nous comptons joindre à ces nouveaux laboratoires de mécanique un modeste institut aérodynamique faisant partie des cours d'aviation qui viennent d'être introduits.

A partir de 1931 notre programme prévoit l'agrandissement et le développement des laboratoires de chimie industrielle et du laboratoire fédéral d'essais de matériaux, annexé à l'E.P.F., tous deux facteurs très importants de notre vie économique.

Dans le domaine de l'astronomie nous allons créer sur les hauteurs une annexe de l'observatoire fédéral adjoint à notre Ecole.

Récemment la Confédération a acheté à proximité de Zurich des forêts au montant de 600 000 francs-or en faveur des études et recherches de nos étudiants forestiers.

L'an prochain nous espérons également pouvoir mettre à la disposition de notre Ecole d'agriculture et de sylviculture de grandes serres de recherches dans le domaine de la pathologie végétale et espérons contribuer de ce fait à améliorer le rendement agricole. Nous avons réuni 200 000 francs pour cette création.

Ces jours derniers le Conseil fédéral a donné son approbation à nos propositions relatives à la création d'un institut d'organisation rationnelle des exploitations industrielles, grâce auquel nous espérons concentrer et coordonner les recherches théoriques et pratiques dans le domaine de la rationalisation. Une société auxiliaire créée en vue de bien lier cet institut à la pratique lui accorde plus de 40 000 francs-or annuellement en plus des 30 000 frs. inscrits au budget de l'Ecole.

Parmi les créations récentes de moindre importance je citerai encore le laboratoire de recherches acoustiques dirigé par notre collègue Osswald.

*

Ce développement actuellement si nécessaire et opportun des instituts de recherches ne doit cependant pas nous laisser oublier les œuvres sociales en faveur d'étudiants capables et peu

fortunés. C'est l'une des belles tâches des hautes Ecoles d'aider aux Jeunes qualifiés pour les études scientifiques mais peu fortunés à devenir des citoyens utiles et satisfaits. La création d'un home pour étudiants, d'une maison des élèves telle qu'elle est adjointe p. ex. à l'Ecole centrale à Paris, s'impose. Nous espérons pouvoir créer ce home l'an prochain, après être entrés en possession d'un grand immeuble que la Confédération nous loue au tiers de sa valeur, immeuble agrandi et organisé à l'aide de subventions atteignant 450 000 francs-or accordées par l'industrie et des mécènes suisses. Dans le même ordre d'idées nous poursuivons l'idée de la création d'un nouveau fonds qui permette de développer les prêts d'honneur aux étudiants qui ne pourraient étudier sans un appui de ce genre. Puisque je parle des étudiants, permettez-moi d'ajouter que nous avons fait notre possible depuis l'après-guerre pour en diminuer le nombre, pour éviter dans la mesure de nos moyens de favoriser le développement d'un prolétariat intellectuel. Nous avons depuis peu la satisfaction de constater qu'il y a de nouveau équilibre entre l'offre et la demande. Actuellement nous manquons en Suisse de jeunes ingénieurs.

*

Votre Société fête aujourd'hui son 60^{ième} anniversaire; c'est ce que l'on appelle couramment un âge respectable. Mais une société qui se rajoint chaque année par une cohorte de nouveaux lutteurs dans le domaine technique et industriel ne saurait vieillir; tout ce qui se rattache du reste au foyer de lumière que doit être une Haute Ecole reste éternellement jeune.

Votre Société a été créée 14 ans après l'Ecole, dont elle groupe les ressortissants; c'est dire que l'E.P.F. fêtera en octobre 1930 son 75^{ième} anniversaire auquel nous vous convions très cordialement dès aujourd'hui. Vous verrez alors que notre Ecole, si son cadre s'est quelque peu modifié depuis le temps de vos études, est restée fidèle à ses traditions, qu'elle est toujours un joyau de bonne entente entre les diverses parties de la Confédération helvétique et qu'elle est comme jadis internationale aussi dans le meilleur sens du mot, cherchant comme par le passé, tâche rendue facile par la présence des étudiants étrangers, à préparer ses élèves au rôle international qui est de plus en plus celui de tout ingénieur.

Je me permets encore de saluer très cordialement le nouveau président de votre Société, M. Naville, dont le père M. Gustave Naville fut aussi président de votre Société et durant 30 ans vice-président du Conseil de l'E.P.F.; c'est dire que sous votre nouveau président les relations entre votre Société et notre Ecole conserveront le caractère de cordialité qu'elles eurent sous ses prédécesseurs, sous M. Pfleghard en particulier, dont nous avons beaucoup apprécié l'allocation qu'il vient de nous adresser. Nous nous tiendrons toujours à disposition des dirigeants de votre Société en vue de développer et d'affermir nos relations, car nous ne réaliserons bien notre tâche, de part et d'autre, qu'unis dans la même affection à notre haute Ecole fédérale.

*

Je termine enfin. Permettez-moi de résumer mes impressions en formant des vœux très sincères pour l'avenir de l'Association des anciens élèves de l'E. P. F., partie intégrante de notre organisme, de former des vœux très cordiaux pour le développement de son actif groupement français dont nous sommes les hôtes reconnaissants. J'ajoute à ces vœux ceux que je forme en faveur du peuple français, de ses dirigeants, de sa capitale, que nous aimons tous pour ses qualités de beauté et de travail, de ce pays qui malgré les crises internes que le bel individualisme de son peuple a parfois suscitées a toujours et très vite retrouvé sa voie et s'est toujours révélé aux grandes heures de l'histoire ferme soutien de toute œuvre de liberté, de paix et de concorde. (Anhaltender Beifall.)

Nach einigen geschäftlichen Mitteilungen des Kollegen C. Luas schliesst der Vorsitzende um 12 Uhr die Sitzung, indem er den berechtigten Stolz über die grossen Leistungen unseres Volkes für seine E. T. H. Ausdruck gab.

Der Generalsekretär: Carl Jegher.

SITZUNGS- UND VORTRAGS-KALENDER.

Zur Aufnahme in diese Aufstellung müssen die Vorträge bis spätestens jeweils Mittwoch 12 Uhr der Redaktion mitgeteilt sein.

14. Jan. Auditorium III der E. T. H. 20^{1/4} h. Diskussionsvortrag über Phasenkompensation. Referent Prof. E. Dünner (E. T. H.).
15. Jan. Z. I. A. Schmidstube, 20^{1/4} h. Prof. Dr. L. Karner (E. T. H.): Gestaltungsmöglichkeiten und Wirtschaftlichkeit moderner Stahlbauten.
15. Jan. Kunstgewerbemuseum Zürich, 20 h. Prof. Dr. W. v. Gonzenbach (E. T. H.): Die Minimalwohnung vom Standpunkt des Hygienikers.
22. Jan. Kunstgewerbemuseum Zürich, 20 h. Baurat Eug. Kaufmann (Frankfurt): Frankfurter Kleinwohnungs-Siedelungen.